

Les PME du pôle de compétitivité CAP DIGITAL :

6 100 salariés dans l'audiovisuel et l'informatique

La majorité des entreprises appartenant au pôle de compétitivité Cap Digital sont des PME. Ces PME emploient 6 100 salariés, essentiellement dans deux secteurs d'activité. Le premier secteur, l'audiovisuel, réunit un tiers des PME et la moitié des emplois des PME du pôle, avec une représentation marquée de cadres des professions de l'information, des arts et des spectacles. Le second secteur, l'informatique, rassemble un tiers des PME et un sixième des emplois. Les activités informatiques consistent surtout en l'édition et la réalisation de logiciels, en lien avec l'industrie du jeu vidéo.

Pierre GIRARD, Insee Ile-de-France
Marie PREVOT, DRTEFP Ile-de-France
Nathalie ROY, Oref Ile-de-France

Fin 2005, les 271 petites et moyennes entreprises (PME) adhérentes du pôle de compétitivité Cap Digital emploient 6 100 salariés (⇒ Définitions et Méthodologie). La moitié de ces PME est localisée à Paris et un quart dans les Hauts-de-Seine ①. L'âge moyen de ces 271 établissements est de 4 ans et 3 mois. Il est nettement plus faible que celui des PME franciliennes (7 ans et 6 mois). La jeunesse des établissements est à relier au caractère novateur d'un certain nombre d'activités du pôle et à leur expansion récente.

Les entreprises de taille moyenne (de 50 à 250 salariés) sont particulièrement bien représentées : 12 % des PME du pôle, contre 2 % seulement des PME dans l'ensemble du tissu productif francilien.

Audiovisuel : le tiers des PME du pôle et la moitié des emplois

Le poids du pôle dans l'emploi régional des PME audiovisuelles s'élève à 9 % fin 2005.

Comptant 2 700 salariés dans le pôle, les PME du secteur audiovisuel rassemblent presque la moitié de l'emploi des PME du pôle ②. Ces emplois concernent surtout des prestations techniques pour le cinéma et la télévision (1 500 emplois, soit un quart des emplois des PME franciliennes de ce secteur) et dans une moindre mesure de la production de films pour la télévision (300 emplois).

L'une des caractéristiques du secteur est le changement complet de technologie de

certaines prestations. Des activités sont, en effet, amenées à disparaître au profit de technologies innovantes : c'est ce que l'on désigne par le terme « rupture technologique ». Par exemple, la fabrication de bobines de films est, peu à peu, remplacée par une technologie numérique.

Au sein du pôle, les PME audiovisuelles sont un peu plus anciennes (5 ans et 5 mois) et de taille plus grande (31 salariés) que l'ensemble des PME du pôle (4 ans et 3 mois et 23 salariés en moyenne).

Définitions

Pôles de compétitivité : en 2004, la France a lancé la politique des pôles de compétitivité. Celle-ci s'inscrit comme le principal axe stratégique du renouveau de sa politique industrielle. L'objectif des pôles est de favoriser des synergies autour de projets innovants en faisant collaborer des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche publics ou privés, sur un même territoire. 71 pôles ont été labellisés depuis juillet 2005, dont 17 pôles de dimension mondiale.

Les pôles de compétitivité se rapprochent de la notion de « Cluster » ou « Grappe » correspondant à des concentrations d'entreprises géographiquement proches et d'institutions associées autour d'un secteur industriel dominant.

Méthodologie

Cap Digital compte 23 grandes entreprises. Mais leur activité principale est globalement éloignée des seuls contenus numériques. Il n'est pas possible d'y repérer la part de l'emploi liée au pôle lui-même. C'est pourquoi, seules les 271 **petites et moyennes entreprises (PME)** sont analysées. La liste des établissements d'entreprises de Cap Digital a été définie par la structure de gouvernance du pôle. Deux sources ont été exploitées au 31/12/2005 : « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP) et « Déclarations Annuelles de Données Sociales » (DADS).

PME

La notion de PME repose sur trois critères : l'effectif salarié, le chiffre d'affaires et l'indépendance vis-à-vis d'un groupe. La définition des PME retenue dans cette publication repose sur le seul critère d'effectif (moins de 250 salariés).

Les PME du pôle ne sont constituées, pour la grande majorité, que d'un seul établissement. Sauf indication particulière, dans tout le document, le terme « PME » désigne les « établissements appartenant à des entreprises de moins de 250 salariés ».

Prépondérance des cadres des professions de l'information, des arts et des spectacles

Comparés aux salariés de l'ensemble des PME du pôle, ceux des PME de l'audiovisuel présentent quelques spécificités. Leur âge moyen est très légèrement supérieur, 35,5 contre 35 ans, et les hommes y sont plus présents, 65 % contre 61 % des salariés pour les PME du pôle. En outre, cette surreprésentation des hom-

mes est une particularité du pôle que l'on ne retrouve pas dans le secteur audiovisuel francilien 📌 ⑤.

Un salarié sur deux des PME audiovisuelles du pôle occupe un poste de cadre ou de profession intellectuelle supérieure, conformément à l'audiovisuel francilien.

Ces cadres sont essentiellement, pour les trois quarts d'entre eux, des profession-

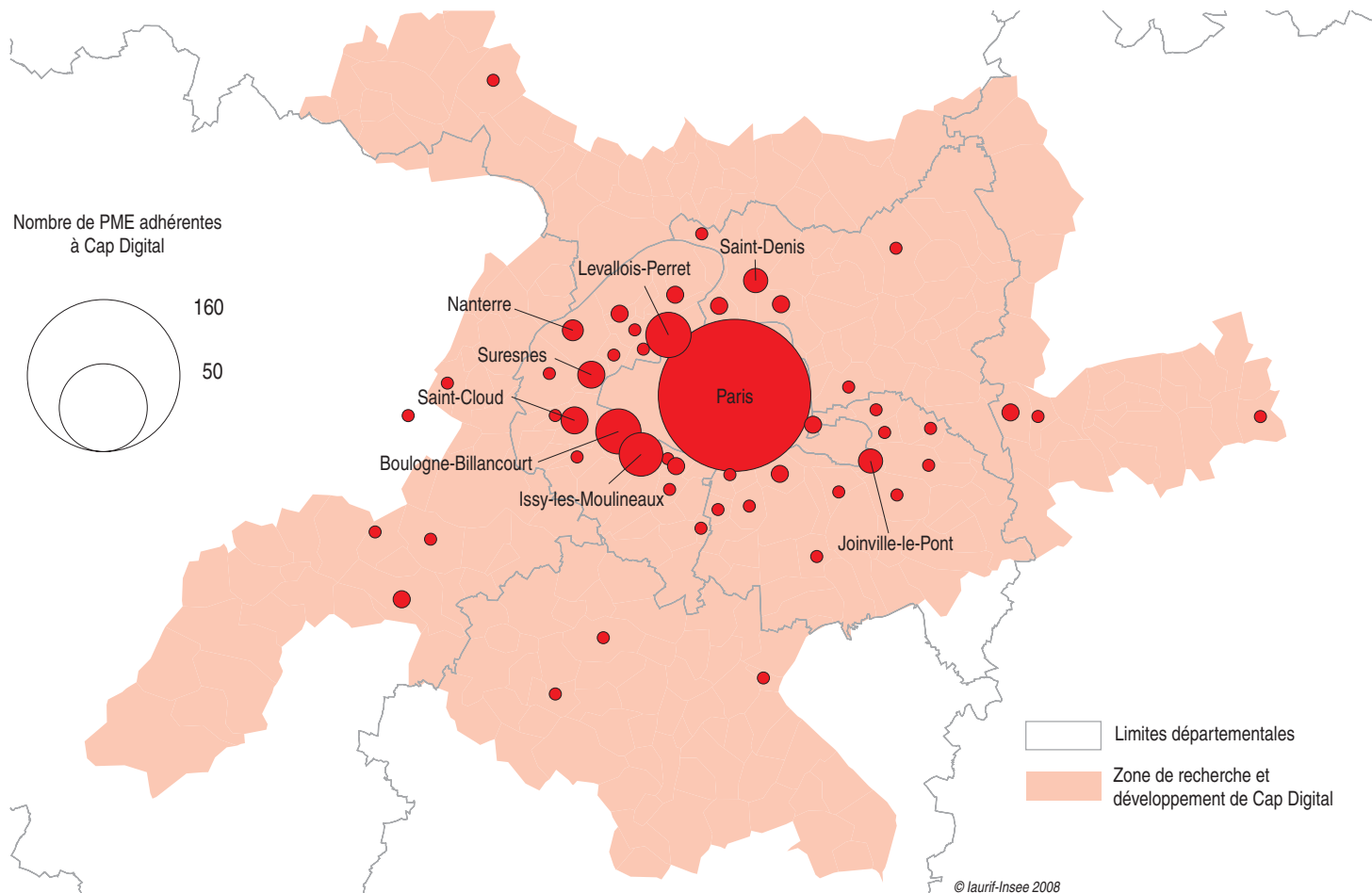
nels de l'information, des arts et des spectacles. Les autres types de cadres sont peu représentés dans le pôle. Ainsi, les cadres administratifs ou commerciaux sont peu nombreux (17 %) dans les PME du pôle. Ils sont plus fréquents dans les PME audiovisuelles de la région francilienne (25 %).

D'une manière générale, en Ile-de-France, les besoins de recrutement estimés à l'horizon 2015 pour les métiers des professions de la communication, de l'information et du spectacle sont supérieurs à la tendance générale régionale. Si ces métiers sont moins concernés par les départs de fin de carrière, en revanche, des créations d'emploi sont prévues.

De nombreux emplois de courte durée

En 2005, environ 7 000 personnes auraient été employées de façon courte et temporaire par les établissements audiovisuels du pôle. Pour une bonne part, il s'agit sans doute d'intermittents. En cumulant leur durée de contrat, ces 7 000 personnes auraient

① Une forte concentration des établissements à Paris et dans les Hauts-de-Seine



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2005

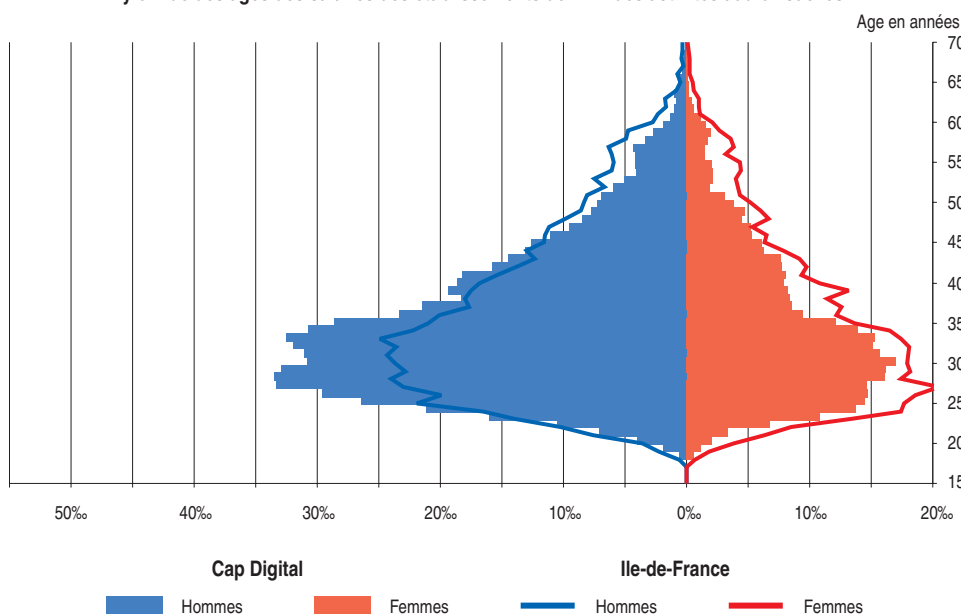
② Six emplois sur dix dans les activités audiovisuelles et informatiques

PME du pôle de compétitivité	Salariés	Etablissements
Activités audiovisuelles	2 700	86
Activités informatiques	1 000	97
Publicité et études de marché	600	11
Edition, imprimerie, reproduction	400	18
Sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises	300	10
Autres secteurs	1 100	49
Ensemble	6 100	271

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2005

③ Forte présence des hommes dans l'audiovisuel

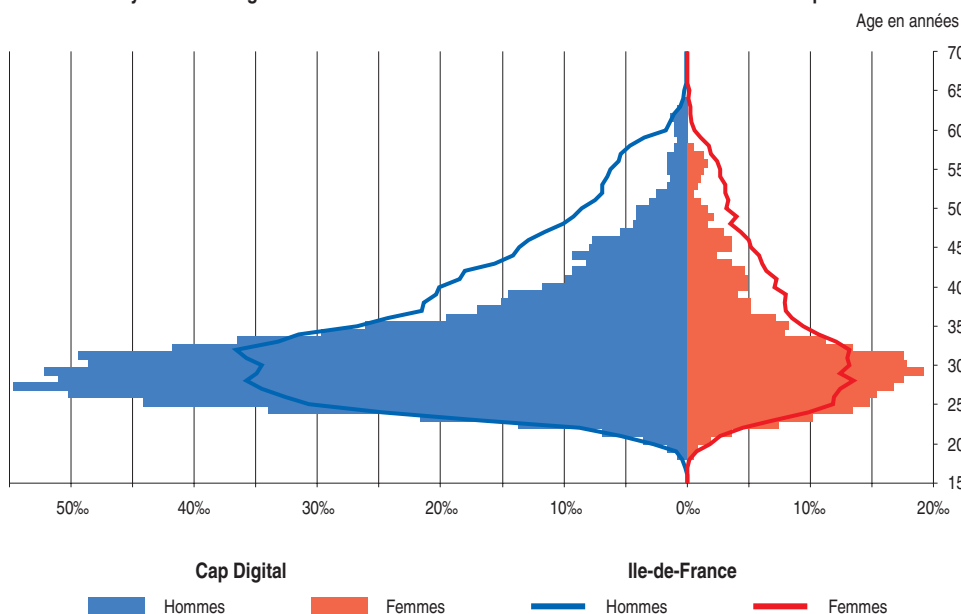
Pyramide des âges des salariés des établissements de PME des activités audiovisuelles



Source : Insee, DADS au 31 décembre 2005

④ Une jeunesse masculine très représentée dans l'informatique

Pyramide des âges des salariés des établissements de PME des activités informatiques



Source : Insee, DADS au 31 décembre 2005

occupé l'équivalent de 150 emplois à temps plein. En d'autres termes, elles auraient travaillé, en moyenne, à peine plus d'une semaine dans l'année 2005 pour les établissements audiovisuels de Cap Digital. Ces mêmes personnes ont par ailleurs pu exercer leur activité, à d'autres périodes de l'année, pour des employeurs non membres du pôle.

Informatique : un secteur orienté vers l'édition et la réalisation de logiciels

Un tiers des PME du pôle relève des activités informatiques. Ces établissements informatiques sont nombreux mais de petite taille puisqu'ils ne rassemblent que 1 000 salariés, soit un sixième des salariés des PME du pôle. En effet, les PME de l'informatique emploient 11 salariés, en moyenne, soit deux fois moins que la moyenne du pôle.

La jeunesse des établissements du secteur informatique (4 ans en moyenne dans la région) et plus encore dans le pôle (2 ans et 4 mois) explique, en partie, cette petite taille. Ainsi, les 1 000 emplois du secteur informatique sont pour la plupart localisés dans des établissements âgés de moins de 5 ans. D'ailleurs, de nombreuses entreprises débutent leur activité sans salarié (start-up, indépendants...).

Ces emplois informatiques consistent, pour 85 % d'entre eux, à réaliser et à éditer des logiciels. Il s'agit d'une véritable caractéristique du pôle qui est peu développée ailleurs en Ile-de-France. Les activités liées aux logiciels sont souvent dédiées à l'industrie du jeu vidéo. Les métiers correspondants sont des emplois de programmeur, de développeur, de graphiste, d'ingénieur réseau, etc.

D'autres métiers sont communs aux secteurs de l'industrie du jeu vidéo et de l'audiovisuel. C'est le cas des métiers des traitements numériques d'images (graphismes, animations...) ou des traitements numériques audio. Ces métiers servent à l'industrie du jeu vidéo, mais également à l'industrie cinématographique, notamment pour les effets spéciaux.

Des salariés très jeunes et très qualifiés

D'un âge moyen de 32,5 ans, les salariés dans les activités informatiques sont plus jeunes que dans le reste du pôle. Ils sont également plus jeunes que les salariés de ce même secteur en Ile-de-France. En contrepoint, les employés de plus de 40 ans sont rares dans les PME franciliennes de l'informatique et davantage encore dans le pôle.

Trois quarts des salariés sont des hommes. La forte présence masculine est une caractéristique du secteur informatique, encore plus marquée au sein du pôle  4.

Les métiers de l'informatique sont très qualifiés. Les emplois se rapportent, aux deux tiers, à des postes de cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette forte qualification est semblable à celle du secteur dans la région. Ces emplois qualifiés correspondent plus précisément à des postes d'ingénieur ou de cadre technique d'entreprise et, dans une moindre mesure, de cadre administratif ou commercial d'entreprise.

Les autres activités restent liées à l'audiovisuel et à l'informatique

Les activités informatiques et audiovisuelles rassemblent la plupart (60 %) des emplois des PME du pôle. Mais d'autres activités, de nature variée, sont également présentes, notamment la publicité et les études de marché (570 emplois) et l'édition, imprimerie, reproduction (450 emplois). Il est probable que ces activités connaîtront des mutations en raison de l'évolution technologique, telle que le développement de la presse électronique.

Enfin, d'autres emplois relèvent des activités de services aux entreprises comme, par exemple, les prestations de laboratoires techniques de développement et de tirage ou les services annexes à la

production. A l'exception de l'édition, ces emplois dépendent tous directement ou indirectement de l'audiovisuel et de l'informatique, voire de l'industrie du jeu vidéo.

CAP DIGITAL :

un pôle de compétitivité à forte dominante de PME

Labellisé en juillet 2005 par le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT), le pôle de compétitivité à vocation mondiale « Cap Digital » est dédié au domaine des industries du contenu et des services numériques c'est-à-dire à la création, l'édition, la communication, le traitement et les services pour les contenus numériques multimédias et les connaissances. Le pôle est ainsi structuré autour de six grands domaines d'activité : ingénierie des connaissances ; patrimoine numérique ; image, son et interactivité ; jeu vidéo ; éducation numérique ; services et usages de la vie numérique.

Comme la plupart des pôles de compétitivité français, Cap Digital est constitué en association loi 1901 à laquelle les futurs membres peuvent choisir d'adhérer.

Des dix pôles de compétitivité français à vocation mondiale, Cap Digital comprend le plus de PME avec 92 % : sur les 294 adhérents du pôle, 271 d'entre eux sont des établissements de PME. Les 23 autres établissements appartiennent à de grandes entreprises. Ils ne représentent que 8 % des adhérents, mais ils emploient 75 % des salariés du pôle.

En outre, Cap Digital collabore avec une centaine de laboratoires de recherche et une trentaine d'établissements de formation (écoles, universités).

A la date de janvier 2008, près d'une centaine de projets de recherche coopérative ont été sélectionnés, « labellisés » par le pôle.

Pour en savoir plus

Le site du pôle de compétitivité Cap Digital :
www.capdigital.com

DGE, Sessi, Insee, CIACT, 2007, Tableaux de bord des pôles de compétitivité :
www.competitivite.gouv.fr/

Lezec F., Riedinger N. : « Plus d'un salarié de l'industrie sur dix travaille au sein d'un pôle de compétitivité », Sessi, *Le 4 pages des statistiques industrielles*, n° 238, décembre 2007.

Lainé F., Niny B. : « Les besoins de recrutement en Ile-de-France à l'horizon 2015 », Oref Ile-de-France, *Focale*, n° 5, mai 2007.

« L'imprimerie en Ile-de-France : enjeux et perspectives », Crocis, *Cahiers*, n° 23, avril 2007.

Benzakri A., Guennaro A., Martinelli D. : « Une première caractérisation des pôles de compétitivité de PACA », Rapport d'étude, janvier 2007.

« Le jeu vidéo en chiffres » : Agence Française pour le Jeu Vidéo, sur le site de l'AFJV.

« Emploi et spectacle », Conseil National des Professions du Spectacle, rapport édité dans les notes de l'observatoire de l'emploi culturel, hors série n° 34, septembre 2004.